



Lyon

**VOS NOUVEAUX ÉLUS,
LEURS FONCTIONS, LEURS PROJETS**

lyon.fr





22 août 1973 :

Naissance de Grégory Doucet à Paris

2009 – 2019 :

Directeur des Opérations Afrique de l'Ouest chez Handicap International, à Lyon

2017 :

Est désigné secrétaire du parti EELV à Lyon

2019 :

Lance un appel à s'unir pour "Changer Lyon" en 2020

28 juin 2020 :

La liste "Ensemble, l'écologie pour Lyon" remporte les élections municipales

4 juillet 2020 :

Grégory Doucet est élu Maire de Lyon par le Conseil municipal



© Renaud Alouche



« Une équipe inspirée par Lyon et pour Lyon »

Le 28 juin dernier, au sortir de la première vague de pandémie, la ville de Lyon a choisi de se redonner de l'espoir en optant pour un renouvellement démocratique qui l'engage sur la voie d'une transition écologique dans la justice sociale.

Ce premier pas inédit dans l'histoire politique de notre cité a pu être franchi en passant de la conscience de menaces imminentes telles que l'accélération du changement climatique, l'effondrement de la biodiversité avec ses conséquences sanitaires, l'épuisement planétaire des ressources... à la perception croissante de possibilités individuelles et collectives qui donne envie d'agir, en mêlant alternatives concrètes et volontarisme politique, pour faire face aux grandes urgences du temps présent.

Lyon est une ville humaniste et inventive qui doit aux multiples fils tissés par ses innombrables talents de toujours savoir surmonter les crises et se réinventer à chaque époque. Celles que nous traversons rendent nécessaire une approche globale afin de bien repérer les points d'équilibre entre dynamisme économique, nécessité de renforcer nos protections, aménagements de la ville, évolutions du cadre de vie et préservation de l'activité culturelle qui contribuent ensemble à assurer l'harmonie sociale tout en éclairant le chemin vers un avenir désirable et serein.

Depuis déjà quatre mois, la nouvelle équipe municipale est au travail pour répondre aux besoins des habitantes et des habitants.

Non seulement en matière de nature en ville ou de mobilité douce mais aussi de soutien au commerce et à la culture, d'action sociale, de santé, de logement, de tranquillité publique, de scolarisation, de soin à la petite enfance.

// NOUS N'AVONS JAMAIS EU AUTANT BESOIN DES SOLIDARITÉS. //

C'est donc une équipe combative et soudée d'adjointes et d'adjoints que nous présentons dans ces pages. Une équipe constamment mobilisée pour s'adapter aux impératifs du moment, veiller, préserver et accompagner. Elle a la chance pour cela de pouvoir compter sur des services déterminés et dévoués afin d'assurer la continuité de l'action publique. Si anticiper et amortir les conséquences de la crise sanitaire est une priorité, notre projet n'est pas oublié pour autant.

// IL FAUT AGIR SUR LE TEMPS COURT ET LE TEMPS LONG. //

C'est pourquoi notre exécutif avance, par exemple, sur le terrain de l'urbanisme, de la démocratie impliquante, de l'amélioration de l'égalité femme/homme, de l'inclusion, du sport, du patrimoine, des échanges intergénérationnels, de la mémoire, de la connaissance et de la valorisation de notre histoire.

L'essentiel étant souvent invisible pour les yeux, ce numéro spécial permettra de mieux cerner les principes qui guident chacune des délégations, l'ambition qu'elles poursuivent et les objectifs qu'elles s'assignent en vue de construire par la coopération de toutes, une ville exemplaire. Une ville qui ne soit pas un poids pour la planète, où il fait bon vivre. Et qui protège et qui inspire.

Grégory Doucet,
Maire de Lyon



Chloë Vidal et Laurent Bosetti

Démocratie locale : la parole aux Lyonnais, pour que chacun puisse agir !

Redonner la parole ET les moyens d'agir à tout un chacun, c'est sans doute la meilleure façon d'obtenir le consentement du plus grand nombre à la nécessité d'une transition écologique, de faire en sorte que toutes et tous puissent changer leur ville!

// **LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE NÉCESSITE UNE TRANSITION DÉMOCRATIQUE. IL S'AGIT NOTAMMENT DE MIEUX IMPLIQUER LES HABITANTES ET LES HABITANTS, DE PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ DE LA COOPÉRATION.** //

Chloë Vidal,
adjointe à la démocratie locale et redevabilité, évaluation et prospective, vie étudiante

Chercheuse spécialisée en prospective (démarche de réflexion consistant à se projeter collectivement dans le futur pour mieux agir au présent), elle s'est engagée dans des collectifs citoyens luttant pour l'interdiction des pesticides de synthèse et la sortie du système agro-industriel.

Comment faire ?

Faire émerger les initiatives, c'est d'abord renforcer le rôle et le fonctionnement des conseils de quartier afin qu'ils soient des lieux de projets citoyens ouverts à toutes et à tous, mais aussi favoriser la création de nouvelles instances de démocratie de proximité : conseils d'arrondissement des enfants et conseils d'arrondissement des aînés. La Ville sera à l'écoute des initiatives, des bonnes idées, des envies d'agir des habitants.

C'est aussi renforcer les capacités d'action des mairies d'arrondissement, soutenir leurs expérimentations et bâtir des concertations de proximité. C'est bien sûr associer aux débats tous les habitants, soit l'ensemble de ceux qui vivent, travaillent, étudient à Lyon, et ce, quelles que soient leur origine, leur situation...

Et le budget participatif ?

L'idée est de proposer aux Lyonnaises et aux Lyonnais d'utiliser chaque année 5 % du budget d'investissement de la Ville pour porter des projets concrets s'inscrivant dans la transition écologique, soit 50 millions d'euros sur le mandat. 2021 sera l'occasion de co-construire ce budget participatif pour avoir une première édition en 2022.



— 50 —
millions €

**CONSACRÉS AU BUDGET PARTICIPATIF
PENDANT LE MANDAT**

Pour faire quoi ?

Pas mal de choses ! Créer des jardins de rue ouverts à tous, rendre la place du quartier plus accueillante pour toutes les générations, créer une bande cyclable dans un secteur en déficit, améliorer l'accessibilité pour personnes handicapées et donc aux poussettes et aux enfants, occuper un espace libre du quartier en faveur du plus grand nombre, planter des arbres, jardiner... Les propositions imaginées par les participants seront déposées sur une plateforme d'information et d'initiatives citoyennes en ligne.

Qui pourra s'en saisir ?

Tout le monde ! Habitants, associations ou encore collectifs de voisins pourront s'en emparer et, bien évidemment, les conseils de quartier.

// **Reconnaître la qualité du travail des agents c'est faire en sorte qu'ils soient épanouis, encore plus efficaces dans l'accueil du public.** //

Laurent Bosetti,
adjoint à la promotion des services publics

Cadre dans la fonction publique territoriale, ancien directeur des services du 1^{er} arrondissement, il connaît bien le fonctionnement des collectivités et de la Ville de Lyon.



RENDRE COMPTE AUX HABITANTS et les engager dans la transition écologique

La redevabilité ? C'est l'idée de rendre compte de l'action politique, des changements opérés, du financement et permettre aux habitants d'en évaluer les impacts. C'est aussi une manière de redonner confiance dans l'action politique par plus de transparence.

Elle se traduira concrètement par :

- un « baromètre du bien-être », dont les indicateurs seront construits avec les Lyonnaises et les Lyonnais, pour évaluer leur qualité de vie, identifier leurs priorités et orienter l'action politique locale,
- une commission extra-municipale du temps long notamment pour assurer le suivi sur le long terme de l'application cohérente du Plan d'action climat air énergie,
- un médiateur des services publics : une nouveauté pour être à l'écoute et faciliter le dialogue entre la collectivité et les usagers.



AGIR POUR... un service public à l'écoute des usagers

Recueillir les avis des utilisateurs et en tenir compte, c'est un des moyens pour améliorer en permanence la qualité de service aux usagers, objectif au cœur de la délégation « promotion des services publics », que ce soit à l'accueil d'une mairie d'arrondissement, par un e-service ou par téléphone.



© Muriel Chauvet



Mobiliser toutes les forces vives en faveur du climat

Sans cesse retardée, la transition écologique exige aujourd'hui un investissement complet des énergies et des moyens de l'action publique. La délégation à la transition écologique va mobiliser l'ensemble des services de la Ville pour que Lyon soit une cité neutre en émissions carbone à l'horizon 2050.

Un milliard d'euros

C'est le montant des investissements (constructions de nouveaux équipements publics, rénovations...) programmés d'ici à 2026 par la municipalité. Première « cible » : la rénovation énergétique ambitieuse des quelque 1 000 bâtiments municipaux.

Autres investissements indispensables aux Lyonnaises et aux Lyonnais, et protecteurs du climat : de nouveaux équipements destinés à combler le déficit existant en écoles, crèches, piscines, MJC... Ils seront systématiquement à énergie passive, voire positive, avec matériaux bio-sourcés, toiture végétalisée, panneaux photovoltaïques... (cf. photo).

Toutes les actions de la Ville sont concernées

Dès 2021, un nouveau Plan climat air énergie fixera des objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre, d'économie d'énergie... Chaque action entreprise par la collectivité le sera en examinant son empreinte écologique et sociale : réduction de la flotte de véhicules municipaux, rationalisation de l'éclairage public, développement de la nature en ville, adaptation des mobilités...

// **Veiller à ce que chaque euro dépensé pendant le mandat serve à la transition écologique de manière large, comprenant le social, l'inclusion.** //

Audrey Henocque,
adjointe aux finances

Diplômée de l'Institut national d'études territoriales (l'ENA des collectivités locales), elle a notamment été DRH du Département du Rhône et connaît donc très bien le service public.



Sylvain Godinot et Audrey Henocque : investir en faveur du climat.

// **Ce mandat est le dernier pour agir efficacement en faveur du climat. Il est impératif de mobiliser tous les domaines d'activités de la Ville et de la société civile pour que Lyon s'inscrive dans une transition écologique efficace, pragmatique.** //

Sylvain Godinot,
adjoint à la transition écologique

Ingénieur environnement, il a toujours travaillé sur les questions du changement climatique, de la rénovation énergétique du bâti, notamment depuis 2004 à Lyon, à l'ALEC dont il a été directeur 6 ans.



Une transition qui ne laissera personne sur le bord du chemin

La transition écologique n'oublie pas les plus fragiles qui nécessitent le plus d'être soutenus dans la démarche. La rénovation du bâti ciblera les logements sociaux de la Ville - un programme ambitieux est prévu à la Cité jardin de Gerland -, mais aussi les usagers du CCAS... Les tarifs sociaux seront adaptés, comme dans les bibliothèques, le sport, la culture...

Budget participatif

L'action en matière de démocratie locale va mobiliser largement les citoyens et prendre en compte leurs propositions grâce à un budget participatif doté de 50 millions d'euros sur le mandat. Quant au budget « genré » (détails en page 14), il sera le signe que les finances publiques peuvent (aussi) favoriser l'égalité femmes/hommes !



Comme à l'école des Gémeaux (5*), les panneaux photovoltaïques vont se multiplier.



AGIR POUR... des achats publics responsables

Avec 210 M€ de dépenses annuelles auprès de 5 000 fournisseurs privés et associatifs, la Ville de Lyon privilégiera les achats sobres, durables et sociaux pour favoriser la mutation vers une économie responsable. Les repas bio et locaux servis à la cantine vont soutenir l'agriculture biologique, la rénovation thermique du parc immobilier va développer de nouvelles filières dans le BTP, etc.



© Muriel Chaulet



1000

BÂTIMENTS MUNICIPAUX SERONT RÉNOVÉS POUR AMÉLIORER LEURS PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES



Une ville 100 % piétonne, 100 % cycliste

L'opération La Voie est libre (26-27 septembre) a montré l'exemple : il est agréable de se promener dans une rue, d'y découvrir de nouvelles activités - culturelles, de loisirs - une fois la circulation disparue. Une reconquête de l'espace public également pratiquée devant les écoles dont l'accès est désormais piétonnisé et sécurisé pour une vingtaine d'entre elles (cf. pages 12-13).

Réduire la place de la voiture

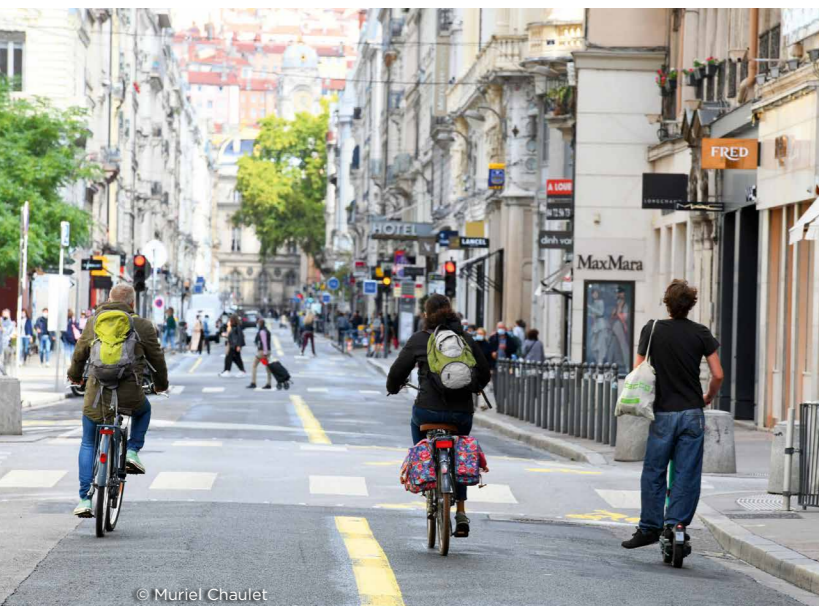
De bonnes illustrations de ce que les délégations mobilités et urbanisme peuvent accomplir : faire en sorte que l'espace public soit à terme consacré majoritairement aux piétons, contre une trop grande partie aujourd'hui à la voiture ! Aménager des espaces publics, des places, de longs trottoirs, facilitera et incitera à la marche à pied pour rendre aux piétons toute la place qu'ils méritent. L'occasion aussi de végétaliser la ville, de l'adapter au réchauffement climatique. Et de renforcer l'activité économique, comme en Presqu'île (intérieure), où une piétonisation à construire en concertation avec habitants et commerçants favoriserait le développement commercial.

Tous à vélo !

Les mobilités douces, c'est aussi le vélo, dont la pratique explose. Les nouvelles pistes cyclables de transition vont être pérennisées et complétées par le Réseau express vélo ; un « REV » de grandes lignes sécurisées et connectées sur 250 km à l'échelle de l'agglomération en 2026. Il s'accompagnera d'un déploiement d'arceaux de stationnement et de box sécurisés. Côté TCL, de nouvelles lignes de tram, notamment sur les berges du Rhône, vont accompagner le développement en cours de lignes de bus express.

De la nature pour la Part-Dieu

Une conception apaisée de la rue, une ville conçue pour les piétons implique de revoir les projets d'urbanisme. À la Part-Dieu, les végétaux sont attendus. Ils apporteront de l'ombre, de la fraîcheur, notamment aux abords de la future forêt urbaine de la rue Bouchut. Des logements et des équipements publics seront construits pour que ce quartier redevienne un quartier où il fait bon vivre !



© Muriel Chaulet

La Voie est libre : un exemple des avantages de la piétonisation.



— + 30 % —

**D'UTILISATION DU VÉLO À LYON
DEPUIS LE DÉCONFINEMENT.
SUR LE QUAI AUGAGNEUR, ON COMPTE
CHAQUE JOUR 15 800 VÉLOS CONTRE
10 000 VÉHICULES MOTORISÉS.**



AGIR POUR... le logement

Qualité de nos lieux de vie, qualité des logements. La Ville peut intervenir sur :

• Des aides pour éco-rénover

Les ménages seront aidés pour « éco-rénover » leur logement et faire baisser les factures d'énergies, notamment grâce aux subventions de la Ville complémentaires du programme Ecoreno'v de la Métropole.

• L'encadrement des loyers

Une politique d'encadrement permettra d'endiguer les augmentations des loyers.



© Renaud Alouche

Valentin Lungenstrass et Raphaël Michaud : concilier urbanisme et mobilités pour reconquérir la ville.

Proposer un maximum d'alternatives de déplacement pour les trajets de moins de 3 km afin de répondre à l'urgence climatique et à la pollution de l'air dans l'agglomération.

Valentin Lungenstrass,
adjoint aux mobilités

Ingénieur INSA Lyon, spécialisé en informatique. Il s'est engagé pour le climat en participant aux éditions « jeunes » de la COP21 et de la COP23 à Paris et à Bonn.

Une nouvelle pratique de l'urbanisme, où l'on pense la ville dans son ensemble et où l'on co-construit les usages de l'espace public avec les habitants.

Raphaël Michaud,
adjoint à l'urbanisme

Urbaniste de métier, il a piloté de nombreux projets de renouvellement urbain comme consultant et maître d'œuvre.

! RÉNOVATIONS THERMIQUES des bâtiments de la Ville

Dans ses 1 000 bâtiments la Ville de Lyon va montrer l'exemple en améliorant les performances thermiques selon des principes éco-responsables. Ses nouveaux équipements (écoles, crèches, gymnases...) seront à énergie passive, ou produiront plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Les toitures seront dotées de panneaux photovoltaïques, ou bien végétalisées.

Nouvelles filières industrielles

La Ville de Lyon travaillera avec le secteur privé pour faire évoluer ses pratiques. C'est un secteur d'activités créateur de nouveaux débouchés grâce à l'utilisation de matériaux bio-sourcés (bois, paille...) et donc d'emplois ! 1 million d'euros investi pour l'isolation thermique crée 14 emplois.



© Renaud Alouche

Végétaliser la ville

Gautier Chapuis et Nicolas Husson

Le meilleur moyen de rafraîchir les étés lyonnais et de mieux respirer tout au long de l'année est de densifier la place de la nature en ville. D'ici à dix ans, la Ville de Lyon plantera 20 000 arbres. Ils s'ajouteront aux arbres prévus dans le plan Canopée de la Métropole.

Création de forêts urbaines

Des forêts urbaines seront créées. Sur la balme de Fourvière, elle s'étendra sur 80 hectares. Sur cette même colline, les liaisons vertes seront développées.

D'autres forêts urbaines sortiront de terre, autour du parc Blandan, au sud de Gerland, à la Part-Dieu et à La Confluence.

Des vergers dans les quartiers

Pour maintenir la biodiversité et préserver les insectes pollinisateurs, des vergers et des jardins aux simples (herbes aromatiques et médicinales) seront implantés dans divers quartiers de la ville.



— 20 000 —
NOUVEAUX ARBRES
SERONT PLANTÉS
PAR LA VILLE DE LYON



Les cours d'écoles transformées en jardins

Les cours d'écoles seront transformées en jardins pour le bien-être des enfants et pour qu'elles ne soient plus des îlots de chaleur. La piétonisation et la végétalisation des abords des établissements scolaires, déjà entamée, va se poursuivre.

Chaque fois que cela sera possible, la végétalisation des toitures des bâtiments de la Ville sera développée (voir p. 8-9).

Rapprocher la ville de la campagne

Toutes les ressources pour se nourrir sainement et localement sont réunies autour de Lyon. La délégation Alimentation locale vise donc à renouer le lien entre la ville et la campagne. Ainsi les citoyens pourront mieux s'alimenter, les producteurs et productrices verront leur clientèle augmenter. Bonus pour la santé tout autant que pour l'environnement.

Cantines des écoles maternelles et primaires : des repas 100 % bio, 50 % locaux

La cantine et ses 26 000 repas quotidiens sont un levier d'action essentiel. Dès la rentrée 2021, les restaurants scolaires serviront deux menus végétariens chaque semaine.

D'ici à 6 ans, dans l'assiette des élèves, 100 % des aliments seront bio et 50 % produits dans un périmètre de 200 km autour de Lyon.

// **Changer le paysage urbain en implantant des arbres et en diversifiant la palette végétale.**

Nicolas Husson,

adjoint à la biodiversité, la nature en ville, la protection animale

Ingénieur environnement spécialisé en dépollution des sols. Engagé pour la biodiversité, a présidé la FRAPNA Rhône (Fédération Rhône-Alpes de la Protection de la Nature, France Nature Environnement).

Reconnecter la ville à sa campagne pour une alimentation plus locale et plus durable. //

Gautier Chapuis,

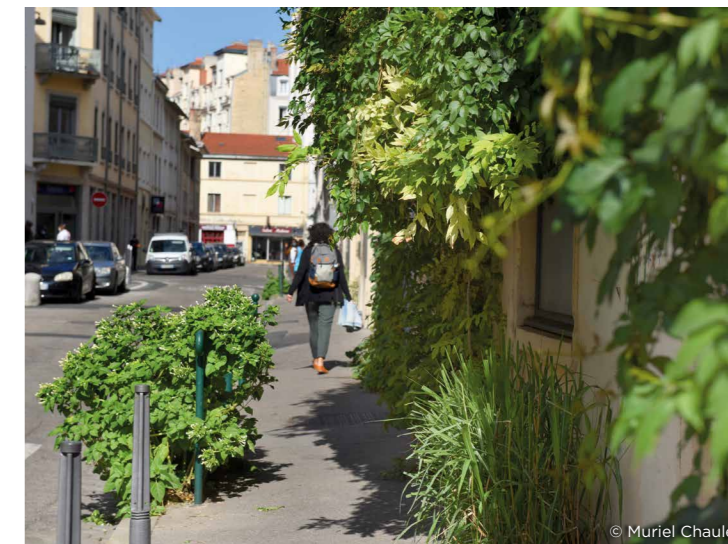
conseiller délégué à l'alimentation locale et la sécurité alimentaire

Ingénieur Science de l'Eau & Environnement. Fondateur d'une entreprise du numérique. Engagé au sein d'une ONG pour la qualité de l'air et du collectif Lyon Climat, organisateur des Marches pour le climat.



AGIR POUR... la nature en ville

Le verdissement de la ville peut aussi passer par les mains des habitants, invités à végétaliser le pas de leur porte avec les jardins de rue. Tout un chacun peut investir des pieds d'arbres, des jardinières et des squares ou encore créer des micro-implantations florales sur les trottoirs. La Ville de Lyon accompagne les volontaires dans leur projet, réalise les travaux éventuels, fournit terre, végétaux et conseils de jardinage et confie ensuite la gestion du jardin de rue.



© Muriel Chaulet

Le jardin de rue créé par les habitants de la rue Chalopin (7^e).



© Renaud Alouche

Tristan Debray, Stéphanie Léger et Steven Vasselín.

Les enfants au cœur du projet écologiste

L'école doit demeurer un refuge, un sanctuaire, un lieu d'invention, qui permet la création d'imaginaires collectifs et heureux. Faire de Lyon la ville des enfants c'est permettre aux adultes de demain d'avoir grandi dans une ville qui protège, qui apaise et qui émerveille.

Piétonisation des abords des écoles

La délégation « Ville des enfants » propose une approche globale des besoins de nos enfants. Elle embrasse les enjeux pédagogiques, de santé, de sécurité, écologiques... Dès la rentrée scolaire de septembre, 12 écoles ont vu leurs abords piétonnés, l'occasion pour eux de se réapproprier cet espace public. Cette piétonisation n'est que le début d'un long travail d'apaisement des cours, notamment leur transformation en jardin.

Conseils d'arrondissement des enfants

Afin que les enfants puissent s'exprimer sur les sujets qui les concernent, des Conseils d'arrondissement des enfants seront créés dans les 9 arrondissements ainsi qu'un Conseil municipal des enfants à l'échelle de la ville.



// **Rendre la ville aux enfants, c'est la rendre à tous les habitants et habitantes.** //

Tristan Debray,
conseiller municipal à la ville des enfants

Co-fondateur et directeur d'une association spécialisée dans les activités cérébrales, artistiques et éducatives pour enfants.



Crèches : créer des places

La petite enfance est une période charnière dans la vie des familles. Pour la délégation Petite enfance, les ambitions sont fortes à la fois sur l'extension de l'offre d'accueil et en matière écologique. Les crèches privées se sont largement développées ces dernières années. Afin de rééquilibrer l'offre, des places en crèches municipales et associatives seront créées. Le nombre de Relais d'assistantes maternelles sera doublé.

Adopter les bons gestes pour la planète

Les personnels seront formés pour adapter leurs pratiques aux enjeux de la transition écologique. L'éco-responsabilité sera de mise : choix des vêtements, composteurs, réduction de la consommation d'eau, suppression des plastiques sources de perturbateurs endocriniens. Un des objectifs étant aussi l'appropriation par les parents.

Bien dans son école

Lyon souffre d'un déficit d'investissement important. La nouvelle majorité s'engage à rattraper le retard par la construction massive de nouvelles écoles mais aussi par leur rénovation. Végétaliser les cours d'écoles, en sécuriser les abords, offrir autant d'espace de vie aux petites filles qu'aux petits garçons, servir des repas 100 % biologiques et à 50 % alimentés par les paysans locaux sont autant d'objectifs à remplir pour les 6 années à venir.

Dans une logique de co-construction des politiques publiques, enfants comme adultes seront associés aux décisions.

// **ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE L'ENFANT DANS TOUS SES TEMPS, TOUS SES ESPACES ET TOUS SES LIEUX, BIEN AU-DELÀ DU CADRE DE L'ÉCOLE.** //

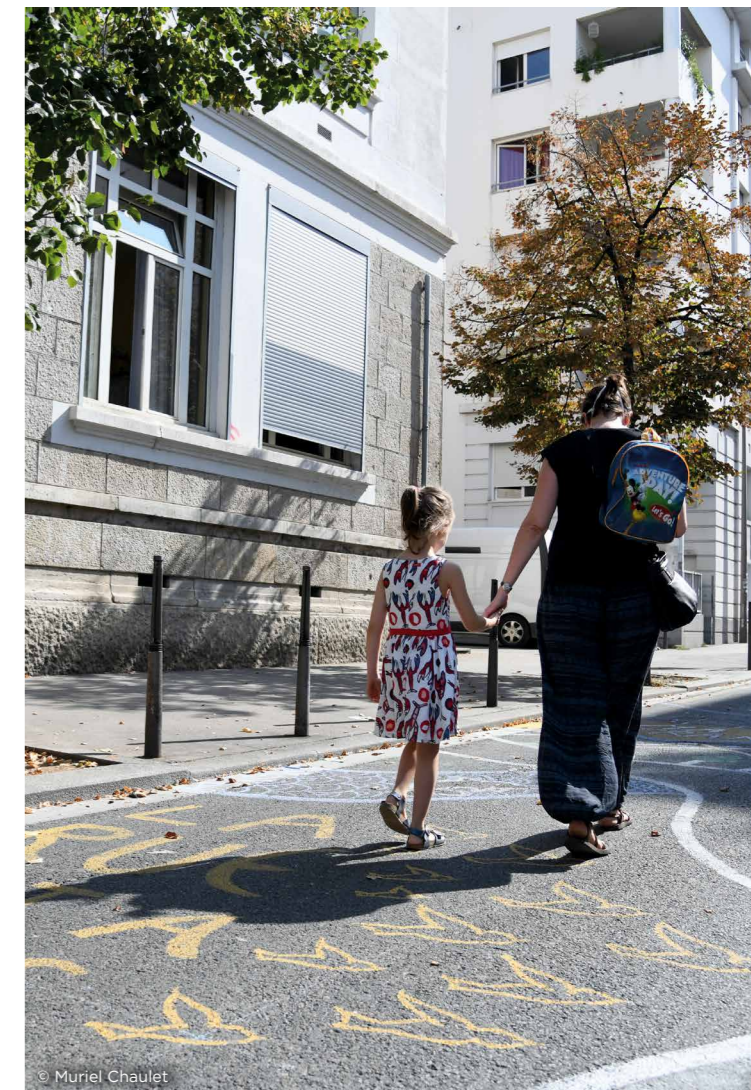
Stéphanie Léger,
adjointe à l'éducation

Chargée de communication à l'Institut Lumière et au Festival Lumière. Administratrice départementale de la FCPE (Fédération des conseils de parents et d'élèves). Engagée à l'association Anciela.

// **Inspirer positivement les familles avec des pratiques écologiques au sein des établissements.** //

Steven Vasselín,
adjoint à la petite enfance

Directeur marketing et communication associé d'un parc de miniatures animées.



© Muriel Chaulet

La piétonisation des abords des écoles a déjà démarré.



Actions, partage et dialogue

La lutte contre les inégalités ? Un sujet prioritaire qui réclame des actions concrètes. C'est l'ambition, à titre d'exemple, du budget « *genré* » porté par la Ville de Lyon. La collectivité va désormais s'interroger sur l'impact de chaque investissement sur les inégalités femmes-hommes. À terme, il intègrera cette notion dès son établissement, une fois des critères fiables établis et les agents formés.

Lutter contre les discriminations

Actions concrètes également dans la lutte contre toutes les discriminations. Un travail de fond doit être entrepris face au harcèlement de rue, contre



les violences faites aux femmes, notamment en privilégiant l'éducation à l'égalité femmes-hommes dès l'enfance. Lutte, évidemment, contre les discriminations qui touchent les personnes LGBTQ, ou en fonction de la religion, en cette période où il est nécessaire de réaffirmer les principes de laïcité, et du respect des sensibilités de chacun.

Garantir les droits

Les droits de chacun doivent être garantis. Cela passe par l'accès aux trois Maisons de la justice et du droit soutenues par la Ville. Garantir les droits, c'est aussi permettre l'accès aux bâtiments publics aux personnes en situation de handicap en consacrant plus de moyens pour leur mise en accessibilité.

Devoir de mémoire

Le travail des associations mémorielles sera valorisé, avec, notamment, la création de projets attractifs sur des thématiques comme « *les enfants dans la guerre* » ou « *les victimes civiles* ».



Florence Delaunay

// **Le dialogue, le partage et l'action sont au cœur de cette délégation qui va s'engager aux côtés de l'ensemble des associations concernées.** //

Florence Delaunay, adjointe chargée des droits et égalités, de la mémoire, des cultes et spiritualités

Professeure de lettres et de sciences humaines, elle a également enseigné la culture générale et s'est beaucoup intéressée aux questions religieuses.

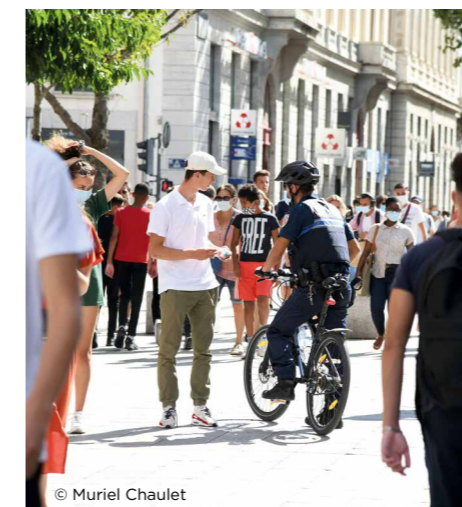


Une ville sûre pour toutes et tous

Une ville agréable à voir et à vivre se doit également d'être un espace sûr pour toutes et tous, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Innover contre les nuisances

Pour répondre aux nuisances sonores enregistrées sur le bas des Pentes de la Croix-Rousse, il a été décidé, dès l'été, de piétonner le secteur de nuit, les vendredis et samedis. Couplée avec la vidéo-verbalisation des véhicules en infraction et des patrouilles renforcées des polices nationale et municipale, la méthode a permis de réduire significativement les nuisances enregistrées en Presqu'île depuis maintenant 18 mois. Une extension de ce procédé innovant en direction des quais du Rhône et de la Saône a d'ailleurs été actée.



© Muriel Chaulet

Renforcer la Police municipale

Plus largement, la sécurisation et la prévention sont les deux piliers sur lesquels s'appuier. Sécurisation, en déployant la Police municipale au plus près de la population dans de nouvelles antennes d'arrondissement et en portant le nombre d'agents à 370, soit un minimum de 20 postes supplémentaires sur le mandat.

Pacifier la nuit

Prévention, par la mise en place d'un Conseil lyonnais de la nuit, où le « *maire de nuit* » de chaque arrondissement coordonnera les actions contre les nuisances nocturnes.

Un Observatoire de la tranquillité va également donner une vision précise de la situation dans chaque quartier sur le plan de la sécurité comme des incivilités qui peuvent nuire au bien-être de tous.

Prévention encore, en élaborant une véritable politique pour la jeunesse, avec des actions liées à la culture et au sport...



Mohamed Chihi

// **L'espace public ne doit pas être réservé à quelques-uns : il faut en rendre l'usage à tous, aux familles, aux plus fragiles, aux seniors, aux femmes... qui doivent s'y sentir en sécurité.** //

Mohamed Chihi, adjoint à la sûreté, sécurité, tranquillité

Ce professeur d'économie s'est investi de longue date dans la vie associative dans son quartier d'origine, à Fontaines-sur-Saône. Il a voulu partager, au travers de l'éducation populaire, son goût du savoir et son souhait de l'émancipation.



Soutenir toutes les initiatives

Bouillonnante, la vie associative locale implique pas moins de 100 000 bénévoles et représente 10 % des emplois du secteur privé ! Pour l'accompagner, la développer, la délégation « Sports, jeunesse, vie associative, éducation populaire » a vocation à soutenir l'ensemble des structures dans les champs sportif, culturel, social, solidaire et dans l'écologie sociale.

Soutenir, c'est pérenniser, voire augmenter, le montant global des subventions versées aux structures, mais aussi en donner plus d'ampleur aux forums de rentrée, temps forts du monde associatif.

Jeunesse(s), au centre du jeu

La jeunesse, ou plutôt les jeunesses, puisque l'entrée dans la vie active est retardée, ont des besoins spécifiques : une offre culturelle et sportive de qualité, la prise en compte des problèmes de logement et d'insertion... La création de conseils d'arrondissement et municipaux des jeunes offrira un porte-voix à leurs demandes et la multiplication des points de contacts dans les lieux qu'ils fréquentent leur apportera l'information nécessaire.

Sport : sous toutes les formes

Le projet de la délégation « sport » ? Démocratiser sa pratique. La création d'un « chèque sport » pour la prise en charge des licences permettra aux plus modestes de rejoindre un club.

Pour le sport dans la ville, les arrondissements seront dotés de pistes cyclables, de parcours de remise en forme...

Pour favoriser l'intégration de tous, les clubs actifs dans la féminisation ou dans l'insertion des personnes en situation de handicap seront valorisés. Actuellement dans un rapport 60 % - 40 %, la présence des femmes dans les clubs doit ainsi parvenir à parité.

Le sport professionnel sera incité - et accompagné - à prendre sa part dans la transition écologique et sociale.



Julie Nublat-Faure

// LES SPORTS, LA VIE ASSOCIATIVE,
L'ÉDUCATION POPULAIRE SONT AUTANT
DE PORTES D'ENTRÉE POUR RÉPONDRE
AUX BESOINS DE LA JEUNESSE. //

Julie Nublat-Faure,

adjointe aux sports, à la jeunesse, à la vie associative et à l'éducation populaire

Professeure de lettres modernes, elle est engagée dans la vie associative et pratique le ski de fond à haut niveau.



AGIR POUR... comblers le déficit d'équipements

Lyon a besoin d'équipements de proximité, par exemple de nouvelles MJC dans les secteurs à forte population, de gymnases omnisports - avec un éventail de pratiques élargi ou encore des aires de sport dans l'espace public (photo ci-contre).



Les body Art Athlètes de rue s'entraînent sur les Berges du Rhône.

S'investir sans être membre d'une association

La délégation « actions citoyennes » veut encourager les initiatives spontanées d'habitants pour créer une aire de pique-nique, un composteur partagé, toute initiative bénéfique à la communauté... sans passer par la création d'une association.

Au plus près des besoins des plus fragiles

72 000 Lyonnaises et Lyonnais demeurent dans un des 18 quartiers inscrits en Politique de la Ville. La priorité sera de tirer les enseignements de la crise sanitaire dans le nouveau Contrat de Ville (2021) : des problèmes de santé, de soutien scolaire, d'informatisation des ménages sont apparus au grand jour.



Jean-Luc Girault

// Mettre en place une véritable souplesse
pour le traitement des demandes du public
visant à améliorer le bien-être collectif. //

Jean-Luc Girault,

adjoint aux actions citoyennes et à la politique de la ville

Directeur d'école primaire, il a déjà été élu à Sens où il fut chargé de la politique de la ville. Il a milité dans différentes associations de défense de l'environnement et caritatives.



— 150 000 —
ASSOCIATIONS DÉNOMBRÉES À LYON



Pour un **renouveau** culturel

« *Création, inspiration, émancipation* » : tels sont les mots-clés de la Ville pour structurer la politique culturelle qui se met progressivement en place.

La politique culturelle engagée par le nouvel exécutif entend se déployer sur trois axes majeurs.

La création. La Ville de Lyon est internationalement reconnue comme une étape de diffusion. Il s'agit aussi bien de proposer et de soutenir des espaces de création (lieux permanents, résidences, friches, espaces publics) que d'accompagner concrètement les artistes, dans leur parcours professionnel comme dans leur vie quotidienne. L'augmentation des budgets alloués à la création est ainsi à l'ordre du jour.

L'inspiration. Faciliter la rencontre de l'œuvre d'art avec le passant, de l'artiste avec le public. Dans cet esprit, la Ville entend favoriser les croisements entre les disciplines et esthétiques, développer les propositions artistiques hors les murs, ouvrir les institutions culturelles à des publics plus larges. Des résidences artistiques seront installées dans chaque arrondissement (que ce soit dans une école, une bibliothèque, un musée) et l'espace public sera réinvesti par l'art visuel comme par le spectacle vivant.



© Renaud Alouche

Nathalie Perrin-Gilbert

L'émancipation. Reconnaître la culture comme un socle de construction citoyenne et sociale : un parcours ambitieux d'éducation artistique et culturelle sera mis en place depuis la petite enfance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte.



“ **Encourager la création artistique revient à enrichir notre rapport au monde et au sensible. L'art nous aide à voir et à penser le monde de demain. Il permet de tisser des liens qui rassemblent plutôt que d'ériger des murs qui séparent. La culture est le socle d'un projet citoyen.** ”

Nathalie Perrin-Gilbert,
adjointe à la culture

Maire du 1^{er} arrondissement pendant 19 ans, Nathalie Perrin-Gilbert est la co-fondatrice du mouvement citoyen Lyon en Commun. Elle s'engage aujourd'hui pour l'art, son universalisme et sa capacité à faire de l'humain un « être au monde ».



Un fonds d'urgence de 4 M€

Afin de venir concrètement en aide au secteur culturel, durement touché par les conséquences économiques de la crise sanitaire, un fonds d'aide exceptionnel de 4 millions d'euros a été voté au premier conseil municipal, le 30 juillet dernier.

Les structures culturelles et les artistes ont déposé leurs demandes d'aide durant l'été. Instruites courant septembre et octobre, elles seront votées au conseil municipal de novembre pour être versées avant le 15 décembre 2020. Seront concernés aussi bien les festivals que les autrices et auteurs indépendants, les compagnies émergentes que les salles de spectacle ou de cinéma (hors grands groupes).



20 %

DEUXIÈME POSTE APRÈS L'ÉDUCATION, LA CULTURE REPRÉSENTE 20 % DU BUDGET MUNICIPAL. CETTE PART DE BUDGET EST SANCTUARISÉE AFIN D'ASSURER UNE POLITIQUE CULTURELLE DE QUALITÉ ET UN ACCÈS DE TOUS LES PUBLICS À LA CULTURE.



AGIR POUR... soutenir l'émergence

Le Fonds d'Intervention Culturel accompagne les structures (associations, MJC, compagnies...) et les festivals toutes esthétiques confondues (spectacle vivant, livre, cinéma...). À Lyon, ce fonds est à la source du financement du réseau Scènes découvertes qui facilite la diffusion des premières œuvres et l'accompagnement des artistes émergents.

Cet automne, il soutient l'organisation des États généraux des acteurs culturels et médias indépendants portés par 30 structures lyonnaises engagées dans tous les secteurs de la création et des médias (musiques, livre, arts visuels, numérique, arts de la scène, cinéma, magazines, radios, web, podcasts, photographie, graphisme, design...).



Comme ici au Théâtre des Marronniers (Corentin Colluste/Ubürük), l'émergence est au cœur de la politique culturelle.



Des échanges, des rencontres, de l'écoute : un maire sur le terrain

Crise sanitaire, vie quotidienne, enfance, tranquillité... : le Maire de Lyon a privilégié les rencontres de terrain avec les Lyonnaises et les Lyonnais lors des premières semaines qui ont suivi son élection.

À la Duchère

Les rencontres avec les acteurs du centre social de La Sauvegarde, avec les commerçants et la population de la 3^e colline de Lyon ont permis d'échanger sur leur vie quotidienne et plus particulièrement sur les problèmes apparus pendant et après le confinement. La question de la tranquillité publique a, bien sûr, été abordée, avec les habitantes et les habitants, mais aussi avec les agents des polices municipale et nationale, en compagnie du sous-préfet délégué Clément Vivès, de l'adjoint à la Sécurité Mohamed Chihi et de la Maire du 9^e, Anne Braibant.



© Renaud Alouche

Rentrée scolaire

Grégory Doucet a fait sa première rentrée en tant que Maire de Lyon à l'école Combe blanche (8^e). L'occasion de saluer l'investissement du personnel de l'Éducation nationale et de la Ville, en particulier lors du confinement. Et de rappeler qu'entre piétonisation des abords des écoles, débitumisation des cours et montée en puissance du bio, du local et du végétarien dans les assiettes, le bien-être des enfants est au cœur du projet municipal.



© Renaud Alouche



Espaces verts

Avec les agents de la Direction des espaces verts, au parc de la Tête d'or, Grégory Doucet a évoqué la végétalisation massive des cœurs urbains. Massive et indispensable : c'est le sésame pour préparer les villes au dérèglement climatique, leur

apporter de l'ombre et de la fraîcheur, mais aussi pour laisser s'épanouir la biodiversité et créer des puits de carbone. Un cercle vertueux au cœur de l'action municipale.



© Renaud Alouche

COVID-19

C'est en appliquant les consignes sanitaires que l'on se protège soi-même et que l'on protège les autres et en particulier les plus fragiles : les Lyonnaises, les Lyonnais l'ont bien compris. Pour renforcer les capacités de dépistage, l'État, les collectivités locales et le Sytral se sont associés pour créer des points de dépistage accessibles à tous, gratuits et sans rendez-vous. Le maire s'y est rendu, en compagnie du président de la Métropole, Bruno Bernard, pour saluer l'action du personnel soignant et les efforts de la population pour porter le masque et respecter les gestes barrières.

Petite enfance

On le sait, tout commence dans la petite enfance ! Aussi, rendre plus facile et plus agréable l'accueil en crèche des tout-petits aujourd'hui permet l'épanouissement d'individus responsables demain. En créant des places supplémentaires pendant le mandat dans les crèches municipales (comme ici Chevreur dans le 7^e) et associatives, la Ville fait émerger la première étape d'une « ville des enfants ».



© Renaud Alouche



Prendre soin de tous les publics



© Renaud Alouche

Sandrine Runel et Alexandre Chevalier.

// FACE AUX NOUVELLES PAUVRETÉS, NOUS ALLONS REDÉFINIR NOTRE OFFRE D'INSERTION EN REPLAÇANT L'ACCOMPAGNEMENT ET LA PRÉVENTION AU CŒUR DE NOS POLITIQUES DE SOLIDARITÉ. //

Sandrine Runel,
adjointe aux solidarités et inclusion sociale

A dirigé la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) au niveau régional. A été officier de protection à l'OFPPRA, organisme chargé de l'examen des demandeurs d'asile.



Investir dans la solidarité, agir pour l'accès aux droits fondamentaux, protéger ceux que le contexte social et sanitaire fragilise sont les trois principes qui guident l'action de la délégation Solidarités et inclusion sociale.

Lutter contre le non-recours

Le non-recours aux droits et services engendre des situations d'exclusion et de pauvreté. Ce soutien est pourtant essentiel pour extraire les personnes en grande précarité des difficultés et leur rendre leur dignité. Des situations que la crise sanitaire n'a fait que renforcer. Avec l'aide des associations, ces publics en détresse sociale seront identifiés puis orientés vers les services concernés pour leur prise en charge. Pour, à terme, accéder au droit commun.



Associer les usagers

Ils seront notamment orientés vers les Maisons de la Métropole pour les Solidarités, guichet unique pour toutes les démarches. L'accueil sans rendez-vous sera renforcé pour permettre aux usagers d'en pousser la porte plus facilement. Afin d'adapter les politiques publiques et dans un esprit de co-construction qui irrigue l'ensemble des délégations de la nouvelle majorité, les personnes concernées par la précarité seront consultées pour exprimer leurs besoins.

Des tarifs sociaux étendus

La précarité sociale ne doit pas s'accompagner d'une précarité dans la culture, les sports, les loisirs. La Ville étendra donc les tarifs sociaux dans les bibliothèques, les institutions culturelles... Un « *chèque sport* » est également à l'étude pour couvrir le prix des licences dans les clubs sportifs (voir en pages 16-17).

Qualité de vie pour les aînés

Lyon sera une ville inclusive. Ainsi, les seniors doivent pouvoir continuer à participer à la vie publique au même titre que l'ensemble de la population. Ils seront invités à s'impliquer au sein des Conseils d'arrondissement des aînés qui seront lancés dans chacun d'entre eux. Pour leur bien-être, la liberté de mouvement des personnes âgées est primordiale. Ils doivent donc être à l'aise pour se déplacer dans la ville. Des aménagements de voirie seront mis à l'étude.



AGIR POUR... l'accueil des seniors

À partir de 2021, les établissements recevant du public qui proposeront des services (toilettes, pause pour se rafraîchir lors des fortes chaleurs...) aux personnes âgées seront reconnus « *Aîné·e·s friendly* » ! Pour les repérer, un label sera apposé sur leur vitrine.

// Les seniors doivent continuer à participer à la vie de la société et à la vie commune comme n'importe quelle Lyonnaise ou Lyonnais. //

Alexandre Chevalier,
adjoint au lien intergénérationnel et à la qualité de vie des aîné·e·s

Éducateur spécialisé et formateur en éducation à la sexualité. Responsable de la formation au sein d'une association de lutte contre le sida.

Réduire la fracture numérique

Le confinement a démontré l'impact de la fracture numérique sur l'isolement des seniors et révélé le syndrome de glissement qu'il peut entraîner. Pour l'éviter et permettre aux personnes âgées de conserver le lien avec leurs proches, diverses actions seront conduites. En matière de logement, les associations qui promeuvent la cohabitation entre étudiants et personnes âgées seront davantage soutenues et accompagnées.



— **55 000** —

**REPAS SERVIS PAR LE RESTAURANT
SOCIAL MUNICIPAL EN 2019**



Économie, tourisme : favoriser la proximité

L'économie est au cœur de la transition écologique. Une économie décarbonée, créatrice d'emplois grâce à de nouvelles filières industrielles permettant de relocaliser nos approvisionnements. L'Ademe estime ainsi le potentiel de créations d'emplois dans l'économie « verte » à 900 000 à l'échelon national d'ici à 2030.



© Renaud Alouche

Victoire Goust et Camille Augey.

Des achats publics exemplaires

Tous les leviers devront être actionnés, à commencer par celui des achats de la Ville de Lyon qui soutiendra, par exemple, le développement de l'agriculture biologique, grâce aux menus servis dans les cantines, et de la construction écoresponsable dans le BTP (*détails en pages 8-9*). La Ville renforcera les clauses environnementales et sociales des marchés publics.

Commerces : l'échelon de proximité

Les commerçants, les artisans, les restaurateurs constituent cet échelon local de l'économie vers lequel les Lyonnaises et les Lyonnais sont incités à se tourner.

Un nouveau label intitulé « *Créé Fabriqué à Lyon* » sera lancé pour valoriser la production locale. Quant au label « *Lyon Ville Équitable et Durable* », il sera réactualisé pour l'orienter davantage vers la consommation responsable.



// **Accompagner la mutation du tissu économique lyonnais dans la transition écologique et sociale en impliquant l'ensemble des acteurs.** //

Camille Augey,
adjointe à l'emploi, l'économie durable et au commerce

*Fondatrice d'une entreprise spécialisée dans le vin après un début de carrière au Cambodge.
Militante engagée en faveur de la transition énergétique avant les élections municipales.*



Parmi les mesures annoncées pour soutenir ce secteur durement touché par la crise sanitaire, l'exécutif municipal veut diversifier les commerces dans chaque quartier, notamment par la création de périmètres de sauvegarde là où c'est nécessaire. Lorsqu'une carence existe, l'implantation commerciale sera favorisée.

Ville zéro déchet

Les entreprises, restaurants, commerces de bouche... seront accompagnés dans leurs démarches visant à réduire leurs déchets et leurs dépenses énergétiques. Lyon doit devenir un territoire 0 déchet, 0 gaspillage alimentaire.

Événements exemplaires

Les grands événements, notamment sportifs, seront accompagnés pour prendre des dispositions favorables à l'environnement. Des solutions existent. Accueillis à Lyon, la Coupe du monde de rugby en 2023 et les JO 2024 devront s'en emparer.

L'écologie, enjeu touristique

Le tourisme doit évoluer pour devenir écoresponsable. Il se tournera vers une clientèle régionale et nationale, suivant ainsi un mouvement amorcé dans le secteur depuis quelques années et renforcé par la crise sanitaire.

Trois objectifs sont fixés en matière de tourisme. Décloisonner en faisant découvrir d'autres quartiers en plus du périmètre Unesco. Démocratiser pour que le tourisme soit accessible au plus grand nombre, notamment par la promotion de sorties et loisirs abordables. Diversifier : déjà reconnue pour la gastronomie, le cinéma, la soierie, la lumière, Lyon doit le devenir pour ses vertus écologiques.

// **Faire de Lyon une destination d'écotourisme reconnue à toutes les échelles et orientée vers tous les publics.** //

Victoire Goust,
adjointe aux tourisme responsable et grands événements

*Consultante en éco-innovation.
Scientifique, voyageuse, triathlète.*



0

**LYON DOIT DEVENIR UN TERRITOIRE
0 DÉCHET,
0 GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

AGIR POUR... le commerce local

Pour répondre aux enjeux climatiques, il faut encourager les consommateurs et consommatrices à s'approvisionner au plus près. En instaurant une atmosphère apaisée, la piétonisation, telle que l'a démontré l'opération « *la Voie est libre* » fin septembre, favorise le commerce local. D'autres opérations de piétonisation sont donc à venir en Presqu'île et dans les cœurs de quartier.



©Muriel Chaulet



Parler d'écologie, c'est aussi parler de santé



Céline de Laurens au parc Zénith (3*), dont la conception a pris en compte l'impact sur la santé des habitants.

// **Agir de manière globale pour une ville plus agréable à vivre c'est aussi prendre soin de l'humain et aller vers une meilleure santé.** //

Céline de Laurens,
adjointe à la santé et prévention,
santé environnementale.

Elle travaille au service du dialogue social dans l'entreprise depuis 11 ans. Investie dans son quartier, ses engagements militants sont nombreux : association de défense du droit des femmes, lutte contre les exclusions...

La crise sanitaire a démontré qu'il est impératif de prévoir les difficultés pour mieux y répondre. Intervenir en amont permet de réduire considérablement les risques. La prévention est désormais la trame principale du dispositif santé à Lyon.

Santé globale

À ce titre, la Ville va anticiper les impacts du réchauffement climatique sur la santé et généraliser les études d'impact sanitaire pour l'ensemble des projets urbains, depuis le logement jusqu'au jardin public.

Prévenir et réduire les inégalités en matière de santé passe aussi par une amélioration globale de la qualité de l'air, un cadre de vie « *souriant et proche de la terre* » à l'école, à la crèche comme dans l'espace public, par une alimentation choisie, par l'extension des surfaces naturelles sans pesticides... Tous projets au cœur de l'action municipale.



Mieux vaut prévenir

Prévenir, c'est aussi réaliser dès la rentrée de septembre des tests auprès de l'ensemble des agents et personnes âgées dans les résidences seniors et les Ehpad de la Ville. C'est encore distribuer des flacons de gel et des affiches de sensibilisation sur les marchés, dont certains sont sillonnés depuis octobre par des médiateurs venus sensibiliser au respect des gestes barrières. Enfin, cela passe aussi par la mise à disposition de 90 000 masques aux étudiants les plus précaires via le Crous.

Défendre l'hôpital public

Parce que la santé est une priorité, parce qu'elle permettra de relancer la société, l'économie, parce qu'il est nécessaire de défendre l'hôpital public, Grégory Doucet a été élu à la présidence du conseil de surveillance des HCL en octobre. Cet organe se prononce sur le projet d'établissement et émet des avis sur la qualité de prise en charge des usagers. Car l'humain passe avant tout.



Gestion de la crise sanitaire

Covid-19 oblige, la santé des uns dépend de celle des autres. À l'échelle de la ville comme à celle de la planète, la responsabilité de chacun et la coopération de tous s'imposent. En cette période de gestion d'urgence, la Ville privilégie la coordination avec les acteurs de terrain, grâce à sa cellule de crise opérationnelle.

Le temps de l'action

Exemple de cette coopération, le centre de dépistage Covid pour personnes prioritaires mis en place fin septembre au palais des Sports de Gerland (cf. photo ci-dessus). 1 500 tests quotidiens sont réalisés grâce à cette collaboration avec les Hospices civils de Lyon et l'Agence régionale de santé qui implique également des étudiants volontaires.



AGIR POUR... une santé globale

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » C'est en adoptant la définition de la santé par l'OMS que Lyon entend offrir une nouvelle approche. En effet, la vision « *one health** » considère que santé humaine, environnementale et animale forment un système et sont interdépendantes. Les politiques seront ainsi coordonnées, voire communes sur ces trois volets. Version « *santé globale* ».

* « Une seule santé »

// **LA CRISE SANITAIRE TRADUIT LA FRAGILITÉ ET LES DÉSÉQUILIBRES DE NOS ÉCOSYSTÈMES. AUTANT SOCIALEMENT QUE DANS NOTRE RAPPORT AU VIVANT, C'EST L'UNE DES DIMENSIONS DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE GLOBALE À RÉSOUDRE. NOTRE PRIORITÉ EST DONC D'ADAPTER NOTRE VILLE POUR PROTÉGER LES LYONNAISES ET LES LYONNAIS. GARANTIR SANTÉ ET BIEN-ÊTRE EST LE SENS MÊME DE NOTRE ACTION.** //

Grégory Doucet,
Maire de Lyon



Rééquilibrer les relations internationales



Sylvie Tomic et Sonia Zdorovtsoff.

Envisager les rapports de Lyon avec l'international sous le seul angle de l'attractivité locale est désormais insuffisant. En finir avec l'idée de compétition entre les territoires, c'est permettre à Lyon de s'enrichir avec la coopération internationale - et ses villes jumelées (Leipzig, Canton...) -, pour de véritables échanges.

L'international aura sa maison à Lyon

Une Maison de l'international verra le jour pour permettre aux Lyonnaises et aux Lyonnais de se réapproprier ces relations de coopération. Lieu unique de rencontres et de croisement, elle s'ouvrira au *co-working*, à l'apprentissage des langues, aux conférences, aux actions culturelles et diplomatiques, à l'accompagnement de projets... Bref, à tout ce que les habitants auront à cœur de promouvoir à l'échelle de l'Europe et du monde.

Solidarité primordiale

Autre priorité, redonner toute sa place à l'action internationale solidaire face à des partenariats économiques devenus majoritaires, pour que la notion d'échanges prenne tout son sens. Notamment par le soutien d'associations qui s'engagent à l'international en faveur de la solidarité et la lutte contre le dérèglement climatique.

L'image de Lyon doit, elle aussi, évoluer. Si ses savoir-faire historiques seront valorisés, l'écologie doit également co-construire l'image de la cité et devenir un atout majeur et durable.

// **Mon rôle est de faire en sorte que les Lyonnaises et les Lyonnais puissent avoir les moyens de s'impliquer en faveur de la solidarité.**

Sonia Zdorovtsoff,
adjointe aux relations
et coopérations internationales,
relations internationales et affaires
européennes

*Chargée de mission au sein
d'une ONG internationale, elle
est engagée aux côtés des plus
vulnérables depuis de nombreuses
années.*

**Nouvelle, cette délégation
veut trouver une façon
pertinente de souhaiter
la bienvenue aux nouveaux
habitants. Un second
volet propose de prendre
convenablement
en considération
les migrants en leur
offrant une hospitalité
digne et humaine.** //

Sylvie Tomic,
conseillère déléguée à l'accueil
et l'hospitalité

*Entre secteurs privé et public,
elle a eu un parcours professionnel
varié. Elle se mobilise depuis plusieurs
années pour faire de Lyon
un territoire accueillant pour tous.*



Mairies d'arrondissement : un maillon essentiel



// **Travailler davantage en lien avec les Mairies d'arrondissement et leur rendre une place légitime.** //

Bertrand Maes,
adjoint à l'administration générale, l'informatique
et la politique du numérique, aux relations avec
les Mairies d'arrondissement

*Avant d'exercer son mandat, Bertrand Maes était
responsable de chantier de bâtiments puis
de projets immobiliers.*

Les mairies d'arrondissement sont un point de repère pour les Lyonnaises et les Lyonnais, ces lieux de proximité où sont effectuées de nombreuses démarches. Elles sont en contact avec les habitants et habitantes dans tous les moments importants de la vie et à même d'identifier les besoins de leurs quartiers. Elles doivent donc être mieux écoutées, plus autonomes et leurs liens avec la Mairie centrale doivent être renforcés.

Conférence des Maires d'arrondissement

Premier acte de ce rapprochement, le Maire de Lyon a lancé une nouvelle instance, la Conférence des Maires d'arrondissement. Quatre fois par an, les maires feront le point collectivement sur les projets en cours.

// **LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT CONSTITUENT LE CIMENT DE NOTRE DÉMOCRATIE LOCALE, LE PREMIER LIEN DE PROXIMITÉ AVEC LA POPULATION DE LYON. TOUT EN VEILLANT AU DIALOGUE ET À LA COORDINATION, NOUS RENFORCERONS LEUR AUTONOMIE ET LEUR POUVOIR DE DÉCISION.** //

Grégory Doucet,
Maire de Lyon

Répertoire des équipements de proximité

La gestion des équipements de proximité tels que les salles associatives, des gymnases, les crèches municipales et des espaces verts de moins de 1 hectare revient aux mairies d'arrondissement. Ils seront répertoriés pour, dans un premier temps, actualiser les règlements intérieurs et les mises à disposition du public. De nouveaux équipements devraient ensuite être transférés.

Numérique plus sobre

Le numérique est une autre compétence de la délégation, dont l'action en la matière sera guidée par trois fondements. En premier lieu, la sobriété numérique. Pour lutter contre l'obsolescence programmée et l'exploitation des ressources rares, pour réduire les déchets, la Ville sera attentive au matériel informatique acquis lors du renouvellement de son parc. Plutôt que d'investir dans du neuf, elle pourra se tourner vers des entreprises de reconditionnement.

Accès aux services dématérialisés pour tous

Ensuite, la souveraineté, c'est-à-dire faire en sorte d'utiliser, autant que possible, des logiciels libres plutôt que ceux des grands monopoles. Enfin, l'inclusion numérique. Même sans disposer d'un ordinateur à la maison, tous les publics doivent accéder aux services dématérialisés, notamment par le renforcement du dispositif des Espaces publics numériques.



1^{er}



Yasmine Bouagga,
maire du 1^{er} arrondissement
Groupe Les écologistes

Sociologue, elle démocratise cette discipline via la bande dessinée.

« Inclusif, **solidaire** et créatif »

Au travail dans le 1^{er} arrondissement ! Dès l'été, nous avons agi pour réduire la circulation dans le bas des Pentes, à la rentrée nous avons piétonnisé les abords de l'école Doisneau et nous continuerons nos efforts à l'automne pour une ville apaisée. Côté nature : après avoir réussi à sauver la friche Bon Pasteur, nous lançons un processus participatif pour imaginer l'avenir de ce site et nous vous sollicitons pour des jardins de rue en bas de chez vous. Car c'est bien avec vous que nous voulons mener l'action, pour une ville inclusive, solidaire et plus douce à vivre !

/// **La transition écologique et sociale doit prendre forme concrète dans les changements du quotidien urbain, des pratiques et des imaginaires. Le 1^{er} est déjà engagé pour réduire les déchets, favoriser le partage, cultiver les consciences.** ///

« Des idées **ambitieuses** et concrètes »

La nouvelle équipe municipale, élue le 28 juin dernier, s'applique déjà à mener à bien une mission prioritaire pour le 2^e arrondissement : tranquilliser la Presqu'île. Nous travaillerons sans relâche avec l'ensemble des interlocuteurs sur cette question de sécurité tout au long du mandat. Notre engagement envers les habitants du 2^e arrondissement est de développer une écologie de proximité en végétalisant la Presqu'île. Les riverains et les commerçants seront consultés à chaque étape du processus. C'est autour de ces objectifs fixés à horizon 2026, que nous devons tous nous rassembler !

/// **Un arrondissement plus sûr, convivial et végétalisé où il fait bon vivre : telle est notre ambition !** ///



Pierre Oliver,
maire du 2^e arrondissement
Groupe Droite, centre et indépendants

Plus jeune maire de la Métropole, Pierre Oliver est un professionnel de la construction.

2^e



« Aux côtés de toutes et tous »

Le 3^e arrondissement tient, de sa position centrale, une place importante dans l'activité sociale, culturelle et économique de notre ville. D'un bout à l'autre de celui-ci, les quartiers diffèrent, les problématiques et les énergies se complètent. Réaménager l'espace public pour qu'il soit plus apaisé, à hauteur d'enfants et accessible à tous, est notre principale priorité. Végétaliser massivement nos rues, développer les services publics de proximité, accompagner les commerces locaux, et travailler pour plus de tranquillité de nos habitants complètent ces ambitions.

/// **Le futur du 3^e arrondissement doit s'écrire avec toutes et tous. J'aspire à œuvrer aux côtés des habitants et des habitantes dans le cadre d'une démocratie locale renouvelée, innovante, sans laisser personne sur le bord du chemin.** ///

Véronique Dubois-Bertrand,
maire du 3^e arrondissement - Groupe Les écologistes

3^e

Chargée d'administration au sein d'un groupement d'employeurs culture. Ancienne présidente d'association de parents d'élèves. Trésorière d'une association pour le développement du compost en ville.



« Renforcer les liens de proximité »

Être élu du 5^e, c'est accompagner un présent en transition, imaginer un avenir durable, et continuer à faire vivre le riche héritage reçu depuis Lugdunum. L'enjeu est d'encourager une vie économique, sociale et citoyenne locale. Des liens de proximité renforcés sont en effet facteurs de résilience, d'équilibre entre les quartiers, d'inclusion de toutes et tous, et de tranquillité publique. Le développement corollaire des mobilités douces ou collectives est donc essentiel. Enfin, le patrimoine naturel doit être préservé et étendu par des initiatives de végétalisation afin que demain reste vivable pour l'humain, la faune et la flore.

5^e

Expérience universitaire aux États-Unis. S'est reconvertie dans le travail du bois pour développer une entreprise dans l'économie circulaire et solidaire.

/// **Responsabilité face aux défis de notre temps. Proximité des élus et de la décision. Ouverture d'esprit et de cœur. Tels sont les principes qui guideront le mandat qui nous a été confié par les électrices et électeurs du 5^e.** ///

Nadine Georgel,
maire du 5^e arrondissement - Groupe Les écologistes

« Réinventer ensemble la Croix-Rousse »

La transition environnementale, la solidarité et la démocratie seront les piliers de notre action : rééquilibrer la place de chacun dans l'espace public au bénéfice des piétons et des vélos, piétonner les abords des écoles et le cœur de la Croix-Rousse, végétaliser le quartier, lutter contre la spéculation immobilière pour des logements accessibles à tous, dépasser la simple consultation pour une appropriation citoyenne des institutions locales, déployer une action sociale qui renforce les solidarités. Ainsi, chaque décision votée sera le fruit d'une réflexion sur ses conséquences sociales, démocratiques et environnementales.

/// **Il nous revient de construire ensemble l'avenir de la Croix-Rousse, d'en faire un lieu de réinvention, un quartier accueillant, solidaire, démocratique et écologique, au service de toutes et tous.** ///

Rémi Zinck,
maire du 4^e arrondissement - Groupe Les écologistes

Après une carrière dans le secteur du commerce, Rémi Zinck est devenu enseignant en lycée professionnel. C'est depuis le sommet de la terre à Johannesburg en 2002 qu'il a entamé une conversion à l'écologie.

4^e

« La proximité comme priorité »

Les élus de la mairie du 6^e ont pour principal objectif d'améliorer le quotidien et la qualité de vie des habitants de l'arrondissement. Cela se traduira par le développement de la démocratie participative et du lien intergénérationnel. Le maintien de l'activité économique restera un de nos objectifs prioritaires. De nombreux espaces publics doivent être repensés, végétalisés pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Nous défendrons les solutions les plus adaptées, pour une ville apaisée.

/// **Je suis conscient des différents enjeux à venir. La proximité avec les habitants du 6^e sera ma priorité. Je resterai fidèle aux valeurs pour lesquelles j'ai été réélu.** ///

Pascal Blache,
maire du 6^e arrondissement - Groupe Droite, centre et indépendants

Entrepreneur depuis 1993, a fondé en 2010 une entreprise de cosmétique qu'il dirige toujours.

6^e



« Que chacune et chacun trouve sa place »

De Gerland à Guillotière, entre parcs verdoyants, patrimoine ouvrier et industriel, petits commerces et places vivantes, le 7^e est fort de sa grande diversité mais il existe trop peu d'espaces où s'exprimer. Notre ambition est de rendre vivante la démocratie locale : projets urbains, culturels, éducatifs..., chaque habitant doit avoir l'espace de faire des propositions pour son quartier et pour cela, tous les leviers seront utilisés, du budget participatif à d'autres formes de concertation. Le 7^e a vocation à devenir l'arrondissement du quart d'heure : tout le monde doit pouvoir accéder à des services de qualité près de chez lui. Commerces, crèches ou locaux associatifs : la Mairie s'engage à mieux doter tout l'arrondissement pour que chacun « y trouve sa place ».

7^e

Chargée de communication, Fanny Dubot a effectué de nombreuses missions dans la concertation publique et s'est engagée très tôt pour la justice climatique et l'égalité femmes-hommes.

« Nous proposons aux habitantes et aux habitants de redevenir actrices et acteurs de leur quartier, pour imaginer ensemble l'arrondissement de demain, plus ouvert et plus solidaire. »

Fanny Dubot,
maire du 7^e arrondissement - Groupe Les écologistes

« Une démocratie locale forte et inspirante »

Longtemps marginalisé, le 8^e aspire aujourd'hui à un renouveau. Faire émerger de véritables cœurs de quartiers en développant les commerces de proximité, réaménager des espaces pour en faire des lieux de vie apaisés, redonner la parole aux habitants et végétaliser massivement : tels sont les axes forts de la nouvelle équipe municipale. Ces projets seront menés à bien dans tous les quartiers, États-Unis, Laënnec - Mermoz, Bachut - Transvaal, Grand Trou - Moulin à Vent - Petite Guille, Monplaisir et la Plaine-Santy, en concertation avec les habitants du 8^e, acteurs du quotidien.

« Le futur du 8^e arrondissement doit s'écrire avec l'énergie de toutes et tous. J'aspire à œuvrer aux côtés des habitants dans le cadre d'une démocratie locale forte, vivante et inspirante. »

Olivier Berzane,
maire du 8^e arrondissement - Groupe Les écologistes

8^e

Ancien directeur Exploitation des gares SNCF des régions Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté.



« De nouveaux liens »

Dernier venu sur la scène lyonnaise, le 9^e arrondissement cultive sa différence. Mixité sociale, pluralité de l'habitat ou diversité des paysages, ses différences en font ses atouts. Le 9^e a besoin de nouveaux liens entre les quartiers, entre les collines et les vallons. Pour cela, il faut plus de place aux circulations douces, plus de végétal, plus d'entraide, de solidarités et d'évasions culturelles, sportives et citoyennes. De nouveaux équipements comme des écoles, une MJC ou encore un tiers-lieu sont nécessaires. Sans oublier des rénovations énergétiques massives pour répondre à l'urgence climatique.

« Seul, on va vite. Ensemble, on va plus loin. » La concertation et la co-construction seront des maîtres-mots de mon action. L'équipe municipale, jeune et dynamique, vous écouterait et vous impliquerait. Je compte sur vous. »

Anne Braibant,
maire du 9^e arrondissement - Groupe Les écologistes

9^e

Entrepreneur dans le textile. Ancienne co-présidente de l'association des parents d'élèves les Gones d'Audrey.



Retrouvez les **221 élu-e-s de la Ville de Lyon** pour ce mandat 2020-2026 :

- les membres du Conseil municipal,
 - la composition de l'exécutif, ses délégations, ses missions,
 - l'ensemble des conseils d'arrondissement,
- dans votre guide **disponible en mairies d'arrondissement et sur lyon.fr** courant décembre.



Les écologistes

Lyon, ville verte et solidaire !

Le 28 juin dernier, les Lyonnaises et des Lyonnais ont choisi d'élire pour la première fois un maire écologiste, Grégory Doucet. Ce succès est d'abord celui de nos concitoyens et concitoyennes, qui ont voté pour la justice climatique et la justice sociale, pour une ville apaisée et pour le bien-être des générations futures.

Une nouvelle équipe dynamique et engagée

Avec 100 élu-e-s écologistes pour la Ville de Lyon, le nouveau groupe des élu-e-s écologistes marque un véritable tournant dans l'histoire politique lyonnaise. Pour la plupart d'entre nous, ce mandat constitue une première expérience d'élue, et la continuité d'un engagement de longue date pour les valeurs écologistes. Ce mandat apporte un renouveau au sein d'une classe politique qui suscite une réelle défiance de la part des Français-es.

La nouvelle mandature s'accompagne d'un renouvellement de pratiques : travail transversal entre délégations, méthodes participatives, délégation aux arrondissements.

C'est une équipe enthousiaste, féminisée et rajeunie, qui a décidé de s'impliquer dans ce mouvement écologiste pour améliorer les conditions de vie des habitant-e-s de la ville de Lyon.

Nos priorités

Trois priorités pour ce groupe politique : mettre en œuvre la transition écologique, favoriser la participation citoyenne et prendre des décisions pour la sobriété et l'efficacité des dépenses publiques.

Piétonisation des abords d'écoles, intégration des arrondissements dans le processus décisionnel, mise en place prochaine du budget participatif, repas végétariens dans les cantines scolaires... Ces mesures rapidement effectives marquent le début du mandat et donnent le ton des années à venir.

Lyon en commun

Transformons Lyon !

Les 30 élu-e-s de Lyon en Commun tiennent à remercier les électeurs-trices qui ont permis la victoire des forces de gauche, écologistes et humanistes. Cette nouvelle équipe, largement rajeunie, aura à cœur de tenir, avec responsabilité, ses engagements pour transformer Lyon !

Cette nouvelle ère est déjà marquée par des actes forts : création d'un fonds culturel d'urgence de 4 millions d'euros pour accompagner le secteur culturel à faire face aux effets de la crise sanitaire, piétonisation aux abords des écoles afin d'assurer la sécurité des enfants et des familles.

Nos priorités tranchent avec les préoccupations des mandatures précédentes. Notre cap éveille polémiques et attaques, évidemment. Nous ne perdrons pas de vue nos objectifs et le changement social profond que nous voulons. Les actions des nouveaux maires écologistes sont critiquées, la surenchère médiatique est en marche.

Nous faisons le choix de rester concentré-e-s sur la mise en œuvre de notre programme pour faire de la ville de Lyon un exemple de ville soutenable, apaisée, solidaire et démocratique.

Crise sanitaire : une invitation à la résilience

Le contexte de crise sanitaire qui a été celui de notre élection a induit une abstention importante mais aussi et surtout une remise en question des modes de vie. Ce contexte renforce notre détermination à bâtir des modèles résilients – c'est-à-dire capables d'absorber les chocs – et une justice sociale qui fait partie de notre ADN politique.

Les conséquences économiques de la crise impactent durement les entreprises, les associations, les travailleurs et travailleuses indépendantes de notre territoire. Notre groupe politique, avec les partenaires de notre majorité, est déterminé à les soutenir.

Nous avons déjà mis en place un système d'aides pour les secteurs en difficulté, avec notamment un fond d'urgence de plus de 4 millions d'euros destiné au secteur culturel.

C'est par un dialogue permanent avec les acteurs affectés par la crise que nous construirons, ensemble, un avenir apaisé et optimiste.

Nous voulons une place pour chacun et chacune dans la ville de demain. Nous vous invitons tous et toutes à construire l'avenir ensemble.

Co-présidence du groupe des élu-e-s écologistes de la Ville de Lyon Carole Samuel et Patrick Odiard

Pendant les six prochaines années, les élu-e-s de Lyon en Commun travailleront avec énergie pour faire de Lyon une ville plus agréable à vivre, apaisée pour les Lyonnais-es et adaptée aux plus vulnérables. Nous serons aussi particulièrement attentifs-ves à l'implication des habitant-e-s dans les projets qui rythmeront ce mandat. Nous veillerons à un égal accès de tous-tes les habitant-e-s (dont les réfugié-e-s, migrant-e-s et mineur-e-s isolé-e-s) aux biens communs et aux services publics.

Pour Lyon en Commun : Alexandre Chevalier et David Souvestre, co-présidents david.souvestre@mairie-lyon.fr

Groupe socialiste, la gauche sociale et écologiste

Notre engagement pour une ville sociale et écologique

L'élection d'un maire et de son équipe n'est pas un aboutissement mais un point de départ. La tâche est immense, le combat sera dur. Les électeurs ont placé en nous leur confiance pour répondre aux crises sociales, environnementales et démocratiques que nous affrontons, pour préparer demain, pour offrir à nos enfants un cadre dans lequel ils pourront s'épanouir.

Lyon peut apporter ces réponses, devenir cette ville inspirante, ambitieuse, exemplaire, solidaire qui prépare les tran-

sitions pour tous et toutes. Mais notre responsabilité est aussi de tenir les deux bouts de ce changement de civilisation : l'écologie et la solidarité. Car l'écologie est indissociable des questions sociales.

Nos réflexions, nos décisions et nos actions seront entièrement tournées vers le bien-être de la population et la préservation des richesses naturelles. Parce qu'un projet n'est pas une promesse, mais une tâche à accomplir.

Emmanuel Giraud, Stéphanie Léger, Philippe Prieto, Sandrine Runel

OPPOSITION



Droite, centre & indépendants

100 jours pour imposer la ville « idéale » des écologistes aux Lyonnais

Refus du survol de Lyon par la patrouille de France le 14 juillet, opposition à la réalisation de la liaison ferroviaire Lyon-Turin dont la vocation est pourtant de transférer les poids lourds vers le rail, hostilité marquée contre la traditionnelle cérémonie du vœu des Échevins en refusant de pénétrer dans la Basilique de Fourvière, suivie le lendemain par une présence affirmée lors de la pose de la 1^{re} pierre de la mosquée de Gerland, dénigrement du Tour de France, instauration de l'écriture inclusive, budget « genré », explosion de l'insécurité sans réaction de l'exécutif, évacuation imposée des voitures des habitants du centre-ville les 26 et 27 septembre : il n'aura pas fallu 3 mois pour que les Lyonnais comprennent la ville « idéale » que leur prépare Grégory Doucet. Bien plus que des symboles, ces décisions traduisent une forme de mépris de ce qui est populaire et festif, une volonté d'imposer des dogmes et une manière de vivre, de déconstruire notre histoire, déraciner nos traditions. Elles préfigurent d'autres interdictions, sur la Fête des Lumières, les illuminations à Noël, la culture, les transports, ou la laïcité. Une sorte de nouveau monde sinistre, d'une tristesse inouïe. Le désenchantement avant la décroissance. Bien loin des attentes des Lyonnais !

**Droite, Centre & Indépendants Président : Étienne Blanc
4 rue de la République - BP 1099-69202 Lyon cedex 01
04 72 07 77 56**

Pour Lyon !

Notre groupe « Pour Lyon » a pour seul objectif de continuer à améliorer la qualité de vie quotidienne des Lyonnais en étant une force de proposition constructive dépassant les étiquettes politiques.

Nous serons les garants de l'identité de notre ville et de ses valeurs humanistes qui la rendent si singulière en veillant à ce qu'elle reste une ville chaleureuse, de rencontre, où chacun peut s'y épanouir quel que soit son âge ou sa condition. Lyon doit demeurer dynamique, solidaire, moderne et ouverte sur le monde. Nous protégerons le modèle lyonnais de réussite, celui qui crée des conditions d'attractivité et de rayonnement. Nous défendrons toujours l'idée d'une ville qui évolue, qui se transforme et qui innove tout en veillant aux enjeux environnementaux et citoyens qui sont les piliers sociétaux des années à venir.

Face au délitement du lien humain, face à l'écart qui se creuse entre les différentes classes sociales, il est primordial de ranimer le désir de vivre ensemble afin de faire société. En ce sens, Lyon doit pouvoir garantir la pleine sécurité à ses habitants, nous y veillerons.

La forte abstention des dernières élections doit nous interdire et nous obliger à changer de modèle. Nous sommes à votre entière écoute et serons vos meilleurs relais afin de construire, ensemble, un avenir meilleur pour Lyon.

Yann Cucherat

Progressistes et républicains

Il faut agir avec pragmatisme

Notre groupe a porté un programme équilibré alliant réussite économique, renforcement des solidarités, développement d'une politique éducative innovante, protection de l'environnement et renforcement de la participation citoyenne.

Nous constatons que la nouvelle majorité reprend le programme éducatif que nous avons mis en place. Cela montre que nos choix étaient à partager.

Après des débats au sein de la majorité, la vidéo-verbalisation et la vidéo-surveillance semblent trouver leur place pour la

sécurisation de nos espaces publics. La sécurité est un enjeu trop important pour être suspendu à des considérations idéologiques.

Les acteurs du monde associatif et les commerçants ont, quant à eux, besoin que le soutien de la municipalité leur soit réaffirmé. Fortement touchés par la crise, ils sont un maillon essentiel de notre qualité de vie.

La politique municipale doit aller au-delà des affichages et des combats symboliques pour répondre aux difficultés des Lyonnaises et des Lyonnais.



S'investir pour sa ville

L'action publique ne peut se concevoir aujourd'hui qu'avec la participation active des Lyonnaises et des Lyonnais aux décisions qui les impliquent directement. Pour redonner la parole et l'envie d'agir, des outils de démocratie locale permettent à chacun de s'investir.

Les conseils de quartier

Aujourd'hui 36 conseils de quartier couvrent l'ensemble du territoire communal et rassemblent quelque 4 500 membres à l'œuvre pour améliorer le cadre de vie, le lien social de proximité et participer à l'élaboration des politiques publiques aux côtés des élus et élues comme des techniciens. Ils interviennent de trois manières différentes :

- en concertation sur les grands projets
- en apportant une expertise d'usage sur les projets municipaux de proximité : pistes cyclables, espaces verts, jardins partagés, aménagements de voirie, places de quartier, sécurisation de carrefours, stationnement, élargissement de trottoirs...
- en portant des initiatives : création d'une voie verte, mise en place d'une opération propreté, réflexions sur les marchés, créations artistiques, manifestations culturelles..., sont autant d'axes dont les conseils de quartier peuvent s'emparer.



Les APICQ (Appel à projet des initiatives des conseils de quartier) peuvent servir d'appui à ces propositions qui sont alors dotées d'un financement propre.

Leur rôle, leur place seront amplifiés pendant le mandat, et ils pourront également être force de proposition pour le budget participatif (*ci-dessous*).

→ lyon.fr

Budget participatif

À compter de 2022, 5 % du budget d'investissement de la Ville de Lyon sera mis à disposition du public pour des projets de proximité porteurs des valeurs de la transition écologique et sociale. Grande nouveauté du mandat, cette initiative permettra à tout un chacun de proposer des réalisations concrètes pour améliorer la vie de son quartier de résidence, de travail... Et, une fois le projet retenu, de pouvoir suivre son avancement aux côtés des services mobilisés.



Les Conseils d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA)

Ils réunissent des représentants des associations locales qui en font la demande et qui exercent des activités dans l'arrondissement. Ils permettent aux associations d'exposer devant le Conseil d'arrondissement toute question intéressant leur domaine d'activité et de faire des propositions.

→ lyon.fr



Contactez la ville de Lyon

Lyon en direct

Le guichet unique de la Ville de Lyon permet de répondre à vos questions quel que soit le service concerné et assurer le suivi de votre demande, y compris via un autre mode de communication (courrier, mail...).

→ **Par téléphone : 04 72 10 30 30.**

Du lundi au vendredi : de 8h45 à 16h45,
samedi : de 9h à 12h.

→ lyon.fr / [appli Ville de Lyon](#)



Lyon.fr

Le site de la Ville de Lyon est la porte d'entrée idéale pour vos démarches. Il propose un espace d'actualités de la vie locale et de la vie municipale, des renseignements et des liens pour vos démarches administratives ainsi que de nombreux e-services qui facilitent la vie au quotidien pour le calcul du quotient familial, payer la restauration scolaire, faire des démarches d'état civil... Grâce au compte personnel, l'utilisateur peut également suivre ses demandes en direct et n'a plus besoin de s'identifier systématiquement.

→ lyon.fr

Les réseaux sociaux

Facebook, twitter, instagram : autant d'occasions d'échanger avec la Ville de Lyon et de rejoindre la grande famille de ses *followers*.



L'appli Ville de Lyon

Vérifier les horaires d'un service public, faire ses démarches en quelques clics, jeter un œil sur l'actu du moment en attendant le bus, trouver une activité, un spectacle avec l'agenda des événements... L'application Ville de Lyon permet de profiter pleinement de la ville. Pratique, elle permet de mettre les pages préférées en favori, de recevoir des alertes, de suivre l'état d'avancement des demandes et de télécharger des attestations.

→ **Disponible pour iPhone et Android**



© Muriel Chaulet

Magazine édité par la Ville de Lyon, consultable sur lyon.fr
Mairie de Lyon - 69205 Lyon cedex - 04 72 10 30 30

Directeur de la publication : Guillaume Marin.

Rédacteur en chef : David Besson.

Rédaction : Séverine Ropert-Andrieu, Frédéric Guignard-Perret, Solenn Charlou, Jocelyn Blanc.

Crédits photos : Renaud Alouche, Muriel Chaulet.

Création maquette et réalisation : **LATITUDE** Lyon
0307-20 www.agence-latitude.fr.

Impression : Fot. Imprimé sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo.

Tirage : 302 702 ex.

Covid-19 :

Ensemble, soyons solidaires !

Pour répondre aux questions que vous vous posez, pour retrouver toutes les informations utiles et les dispositifs déployés pour les Lyonnais :

LYONendirect

Mairie d'arrondissement

04 72 10 30 30

Appli Lyon



lyon.fr

La Ville de Lyon maintient ouverts l'ensemble des services publics de proximité : les écoles, les cantines scolaires, les crèches, les mairies d'arrondissement, le CCAS...

Pour favoriser la coopération, la Ville de Lyon met également en place **3 plateformes solidaires** :



- **lyonvoisins-solidaires.fr** :
la plateforme des solidarités entre voisins,
- **lyon-solidaire.fr** :
pour les initiatives des entreprises et des associations,
- **lyon.caresteouvert.fr** :
pour faire le lien entre les Lyonnais et leurs commerces de proximité.

Pendant la crise sanitaire, protégeons-nous en respectant les gestes barrières, en portant le masque.